

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 Juillet 2026

NOMBRE DE MEMBRES : En exercice : 15
DATE DE CONVOCATION : 30/06/2026

Présents : 11
DATE D’AFFICHAGE : 30/06/2026
Votants : 14

L’an deux mille vingt-six, le sept juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Vendeuil, légalement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DA FONSECA André, Maire.

PRESENTS : Mme DELOT Martine, M. SWIETONIOWSKI Ludovic, Mme HENNEQUIN Isabelle, Mme QUEHAN Françoise, Mme PELLETIER Marie-Jeanne, M. CHARLES Bruno, M. ZGODA Cédric, Mme LANGLET Séverine, Mme CARPENTIER Laetitia, M. BOUGHEDADA Salim.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme BROYEZ Nicole, M. BELIN Frédéric, Mme MAHU Carinne, M. LEVERT Grégorian.

POUVOIRS : Mme BROYEZ Nicole donne pouvoir à Mme DELOT Martine, M. BELIN Frédéric donne pouvoir à M. CHARLES Bruno, Mme MAHU Carinne donne pouvoir à M. DA FONSECA.

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme BOUGHEDADA Salim

PARC ÉOLIEN DE LIEZ/REMIGNY AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe l’assemblée qu’une consultation publique a lieu du 24 juin au 24 septembre 2026 pour exploiter un parc éolien sur les Communes de Liez et de Remigny

Ce projet est composé de 3 éoliennes d’une puissance entre 13.5 MW et 16.8 MW.

De nombreuses éoliennes étant déjà en fonction ou à l’état de projet sur tout le secteur du département de l’Aisne mais également de la Région Hauts de France, le Conseil Municipal, à 8 Voix CONTRE et 6 Abstentions, émet un avis défavorable au développement de ce nouveau projet sur les communes de Liez et de Remigny.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et ans susdits.

Le Maire



André DA FONSECA